

Handicap invisible et mal connu, la surdité est un frein pour la vie sociale, culturelle et professionnelle. Même avec des appareils auditifs, les personnes gardent des difficultés de communication, de compréhension de la parole.

Les déficients auditifs en chiffres

La France compte plus de 66 millions d'habitants, 11% d'entre eux sont concernés par des difficultés auditives dont 5,5 millions ont une surdité moyenne à totale.

- Parmi eux :
- 2 millions ont moins de 60 ans.
 - 360 000 sont sourds profonds ou totaux.
 - 51 000 communiquent en langue des signes.

Les piliers de l'accessibilité

la Formation des personnels d'accueil

- (Banque, Mairie, Gare, etc...).

les Boucles magnétiques

- pour les malentendants qui peuvent comprendre la parole.

le Sous-titrage et le Sur-titrage

- pour tous les sourds et malentendants.

la Langue des Signes Française (LSF)

- pour les pratiquants.

la Transcription écrite des informations sonores

la Signalétique

- claire et précise.



en Toute occasion

- ne pas crier,
- réduire les bruits de fond,
- parler en regardant la personne et en articulant,
- si la parole n'est pas comprise, modifier la phrase ou l'écrire.

L'importance de l'écrit

un outil indispensable

lors de diffusion d'informations par haut-parleur

- doubler l'information par un affichage visuel : dans les gares, aéroports, transports en commun, files d'attente avec numéro d'appel, etc...

au Cinéma, au Théâtre...

- sous-titrage des films,
- sur-titrage des pièces.

lors des Réunions, Conférences...

- transcription en direct et lisible sur grand écran, (ces lieux sont les premiers abandonnés par les personnes dont l'audition baisse).

dans les Commerces

- aux caisses, affichage sur écran du montant à payer.

sur tous les Supports de Communication

- (support papier, numérique, etc...)
- ajouter une adresse courriel aux coordonnées téléphoniques et/ou un numéro d'accès par SMS, en attendant les centres relais.

Quelle accessibilité ?

